

CONSEIL MUNICIPAL du 16 DECEMBRE 2016

16/12/2016

Absents: Mmes Batista (procuration B Emiren), Martin (procuration N. Esbelin), Vaills (procuration F Comptour), Mrs Batard (procuration V Bonhomme), Boursange (procuration F Mathieu), Laporte (procuration P. Sourdille), Maître

Nouvelle Communauté d'Agglo Pays d'Issoire

-le Maire rend compte de la réunion avec la Sous-préfète autour des compétences concernant: l'urbanisme, l'eau potable et l'assainissement (à partir de 2020), l'habitat (social, privé), la gestion des déchets, le plan climat et les énergies

-élection des nouveaux délégués à désigner parmi les délégués sortants; le Maire n'étant pas candidat, sont élus à l'unanimité: Nicole Esbelin (titulaire), Bernard Emiren (suppléant).

Budget

Afin d'anticiper sur les travaux à venir (création de cantine et extension de l'école) et au vu des taux actuels, le Conseil adopte à l'unanimité le principe d'un emprunt de 150000 € auprès de la CELA (Caisse d'Epargne Auvergne Limousin).

Travaux d'assainissement 2017

Afin de faire au plus tôt les travaux sur le collecteur syndical, le Conseil vote à l'unanimité le portage de l'opération par la commune du Breuil, financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (40%), le SIAS (35%) et le Département (25%), la part communale se limitera à une avance de trésorerie du montant de la TVA (39760€), récupérée l'année suivante.

Cabinet médical

Suite à la demande d'une infirmière habitant au Breuil et souhaitant s'installer sur la commune, le Maire, après l'avoir rencontrée, propose de lui louer une pièce dans le cabinet médical: le Conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses

-Rapport du SIEG (Syndicat électricité) présenté au Conseil par le Maire:

*investissement sur la commune: 49 604,32 €

- Maison Blanche (2014) : 19 736,35 €
- Éclairage public (2015) : 9 107,07 €
- Aménagement 19 Mars (2013) : 224,64 €
- Route d'Auzat (2014) : 20 472,26 €

*fonctionnement / entretien : 3 148,97 €

*inventaire: 234 863,49 €

- Inventaire : 110 954,01 €
- Travaux neufs 2015 : 123 909,48 €

*compte administratif consultable sur demande en mairie

- Sur la commune existe une servitude d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques à proximité des canalisations de gaz, concernant la construction/extension d'ERP de plus de 100 personnes, nécessitant d'informer GRDF en cas de dépôt de permis de construire

-Subventions:

* subvention exceptionnelle demandée par l'ASCEB (parents d'élèves de l'école) pour le voyage des élèves à Oléron: le Conseil donne un avis favorable et fixera le montant après contact avec la mairie de Nonette-Orsonnette.

* voyages scolaires du collège de St-Germain: le Conseil vote une participation de la commune à hauteur de 10 € par collégien.

* Subventions aux associations (vote unanime)

SOCIETE DE CHASSE	80 €
FANFARE ST GERMAIN LEMBRON	700 €
ASCEB ECOLE LE BREUIL	800 €

SPORTING CLUB DU BREUIL	2400 €
ASSOCIATION S.O.S ANIMAUX	641 €
FNACA DU BASSIN MINIER	100 €

**Vœux du Maire: samedi 7 janvier à 18h00 à la Salle des
Fêtes**

Prochain conseil: vendredi 27 Janvier à 20h00